



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal

Séance : du 19 septembre 2023

Présidence : Anne-Marie Fischer, Présidente

* * *

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le préavis No 16/2023 de la Municipalité du 17 juillet 2023 ;
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

1. de demander l'adhésion de la Commune d'Épalinges à l'entente intercommunale « Communauté touristique de la région lausannoise » à compter du 1^{er} janvier 2024 ;
2. d'adopter la Convention intercommunale de la Communauté touristique de la région lausannoise du 1^{er} janvier 2008 ;
3. d'adopter le Règlement intercommunal relatif à la perception de la taxe de séjour.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 19 septembre 2023.

La Présidente :


Anne-Marie FISCHER



La Secrétaire :


Fabienne GHEZA